



Commune de La Plaine des Palmistes

Département de La Réunion



DEMANDE DE PASSEPORT

(Prévoir environ 30 minutes pour la constitution du dossier)

PIÈCES A FOURNIR :

PHOTOCOPIES de toutes les pièces + Présentation de tous les ORIGINAUX

Demande pour un enfant mineur : La PRÉSENCE de l'enfant, accompagné du représentant légal, est OBLIGATOIRE.

EXTRAIT d'ACTE DE NAISSANCE (de - de 3 mois) si c'est une 1^{ère} demande **OU** en cas de perte **OU** si vous êtes en possession d'ancien passeport périmé depuis + de 5 ans et que vous ne pouvez pas présenter une carte d'identité sécurisée.

1 photo d'identité couleur récente de - 6 mois à faire chez un photographe ou **au photomaton de la cyber base**, disponible à l'Espace Culturel Guy Agénor (format 35 x 45 mm) faite de face + oreilles dégagées

FILIATION DE L'INTERESSÉ(E) : Nom, prénoms, date et lieu de Naissance

Père :

Mère :

RENOUVELLEMENT : Votre ancien PASSEPORT

DÉCLARATION DE PERTE à remplir en Mairie ou déclaration de **VOL** à la Gendarmerie

Justificatif de domicile :

1/ Votre domicile : le document doit comporter votre nom et votre prénom et doit être récent : **moins d'un an**. Il peut s'agir d'un des documents suivants :

- facture d'eau, d'électricité, de téléphone (y compris de téléphone mobile),
- avis d'imposition ou certificat de non-imposition,
- quittance d'assurance (incendie, risques locatifs ou responsabilité civile) pour le logement,
- titre de propriété ou quittance de loyer (**Informatisée**)

2/ Si vous habitez chez un proche (parent, ami...)

Il faut obligatoirement présenter les 3 documents suivants :

- La pièce d'identité de la personne qui vous héberge,
- Lettre de l'hébergeant signée des 2, certifiant que vous habitez chez elle de manière stable ou depuis plus de 3 mois,
- Justificatif de domicile récent (moins d'un an) au nom de l'hébergeant

Carte Nationale d'Identité ou Permis de conduire

Attestation sur l'honneur à remplir en Mairie si la personne ne possède aucun document avec photo

MINEUR : Pièce d'identité du Parent Responsable

MINEUR : Jugement de divorce précisant l'autorité parentale et la résidence fixée pour la garde des enfants

Attestation de placement ou jugement de tutelle + pièce d'identité du parent + pièce d'identité de l'hébergeant

Personnes nées à l'étranger : Certificat de Nationalité Française en cours de validité (si 1^{ère} demande ou non présentation d'un passeport en cours de validité)

Carte d'invalidité

Livret de famille pour les femmes mariées (extrait d'acte de mariage de - 3 mois si première utilisation du nom d'usage)

► **TIMBRES FISCAUX A ACHETER** (Fournir des timbres pour chaque dossier)

Adultes : 86 €

Mineurs de plus de 15 ans : 42 €

Mineurs de moins de 15 ans : 17 €

EN VENTE : à l'Hôtel des Impôts, OU Site internet : timbres.impots.gouv.fr

Horaires du service : **ouverture en journée continue :**
- du Lundi au Jeudi : de 8h00 à 16h30